L'ABLONAIS

Le Magazine de la ville d'Ablon-sur-Seine

N°13 mai / juin 2016

LA VILLE S'ENGAGE POUR DIRE STOP AUX INCIVILITÉS

en renforçant sa capacité de verbalisation.

Dossier

Un budget maîtrisé pour des projets ambitieux

Retour sur le vote du budget, les projets 2016...

SOMMAIRE

P. 4-5 À la une

La ville s'engage pour dire stop aux incivilités

P. 6-7 Ablon en images

Carnaval de l'école Curie

P. 8 à 12 Actualités

Parc des Soeurs

Réouverture du parc des Sœurs > p.8
passerelle de l'écluse, quai Pasteur > p.8
Le point sur les travaux > p.9
Portail famille > p.10
Maison des associations > p.11
Venez célébrer le Mat de mai ! > p.11
Poste à pourvoir, vide-greniers, inscrivez-vous à la fête des voisins, fermeture de la mairie et des services le 6 mai > p.12

P. 13 -15 Dossier

Un budget maîtrisé pour des projets ambitieux
Programme d'investissement 2016

P. 15 à 19 Vivre notre ville

Ablon en bio 28 et 29 mai 2016

Plan Phyt'eau cité, l'agenda de l'A.I.C.A. > p.16
Retour sur l'exercice SEQUANA > p.17
Jeux du Val-de-Marne : top départ, TCAV, samouraï club > p.18
Rendez-vous les 28 et 29 mai au parc Sully : Le festival de l'Oh ! fait escale à Ablon-sur-Seine, le 1er marché bio d'Ablon-sur-Seine > p.19

P. 20-21 Démocratie locale

Espace d'expression des élus - tribunes libres > p.20
En direct du Conseil Municipal > p.21

P. 22-23 Infos pratiques

Le Maire et les adjoints vous reçoivent - Etat civil > p.22
Agenda > p.23

PEFC 10-31-1444 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

L'Ablonais N°13 - mai / juin 2016

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 16, rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon

Conception, réalisation, rédaction :
Communication : L. Bertoli Pace / P. Douwes

Photos, iconographie : Service communication, Fotolia

Impression : 2800 exemplaires - Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chères Ablonaises, chers Ablonais,

C'est dans un contexte de baisses historiques et drastiques des dotations de l'État que nous avons établi et voté le budget 2016. La création de la Métropole du Grand Paris et de notre territoire, le T12, engendre également de profonds bouleversements encore largement méconnus à ce jour en matière de recettes fiscales.

Ce budget a été élaboré en tenant compte des besoins d'investissements de notre commune mais aussi avec la préoccupation de procéder aux arbitrages budgétaires nécessaires pour réaliser des économies qui vont nous permettre de réduire nos frais de fonctionnement.

C'est donc une gestion saine et responsable qui caractérise ce budget en intégrant une grande rigueur dans la conduite des finances communales.

Nous nous sommes fixé des priorités et avons adopté plusieurs mesures visant à maîtriser les dépenses et dynamiser les recettes.

Malgré une situation contraignante imposée par l'État, nous sommes déterminés à maintenir des services communaux de qualité, à poursuivre les investissements et à développer la valorisation de notre ville, en préservant notre cadre de vie et la convivialité qui caractérisent notre commune.

« C'est donc une gestion saine et responsable qui caractérise ce budget en intégrant une grande rigueur dans la conduite des finances communales. »

Je suis, avec mon équipe, totalement investi pour mener à bien les nouveaux objectifs que nous nous sommes fixés dans la réalisation de ce budget 2016.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

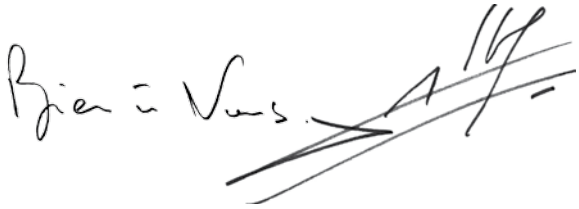

La saviez-vous ?

Régulièrement les élus de la majorité se réunissent pour nettoyer des quartiers de la ville.

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, très engagés dans le respect de l'environnement, organisent souvent des opérations de nettoyage des parcs municipaux et des bords de Seine.

La jeunesse nous montre l'exemple Bravo à eux !

550 C'est la quantité moyenne en M^3 de déchets (dépôts sauvages, déchets au sol) ramassés chaque année par la Municipalité.

La ville s'engage pour dire STOP aux incivilités

Dans son engagement quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable, la Municipalité multiplie les actions pour sensibiliser la population.

Dites NON aux incivilités

Ces dernières semaines, vous avez été nombreux à remarquer la campagne incitant les habitants à dire non aux incivilités telles que les déjections canines, les déchets, les dépôts sauvages… qui polluent notre cadre de vie.

L'objectif est de sensibiliser la population tout en déclenchant une certaine prise de conscience.

Tous acteurs

La Municipalité est bien consciente qu'elle est l'acteur principal à devoir agir en matière de propreté urbaine. Ainsi, chaque semaine les agents des services techniques ramassent de nombreux déchets. Ils procèdent également au nettoyage régulier des rues et des trottoirs.

Tous ensemble, nous pouvons entrer dans une dynamique commune de respect de notre environnement en veillant à le préserver.

L'engagement de la Municipalité

Afin de respecter son engagement sur la propreté de la ville, le Maire prendra prochainement des arrêtés dans lesquels les incivilités du quotidien seront soumises à des contraventions :

- Dépôt sauvage : **68 €** *(montant forfaitaire)* et pouvant aller jusqu'à **1 500 €** *(par décision du tribunal)*
- Déchets par terre : **68 €**
- Déjections canines non ramassées : **68 €**
- Sortie des containers poubelles et encombrants en dehors des heures autorisées (voir page 10) : **35 €**

➔ À cela s'ajoutera une vigilance accrue des équipes de la Police Municipale et des ASVP (Agents de Surveillance de la voie publique) qui n'hésiteront pas à verbaliser les véhicules dangereux ou mal stationnés.

Reprise de la collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts a repris le 1er avril.

➔ Ramassage les 2è et 4è lundis du mois.

Les détritus doivent être mis dans des sacs biodégradables ou rassemblés en fagots réguliers d'1 mètre maximum.

Afin de ne pas encombrer l'espace public, les poubelles et encombrants sont à sortir au plus tôt la veille du jour de collecte à partir de 18h. Les poubelles vides doivent être retirées au plus tard à 19h le jour de la collecte

➔ La Municipalité met à votre disposition des sacs biodégradables, ils sont à retirer à l'accueil des services techniques, en mairie annexe 18, rue du Maréchal Foch (fermée le jeudi matin).

Erratum

Une erreur s'est glissée dans les derniers numéros de l'Ablonais, la collecte des déchets verts se fait bien les **2èmes et 4èmes lundis** de chaque mois, et non les jeudis comme indiqué.

Agir ensemble

Au quotidien, chacun peut œuvrer pour garder les rues belles et propres.

Si le printemps est synonyme de floraison, il est aussi synonyme de retour des mauvaises herbes dans les rues, comme dans les jardins.

A l'aide d'un simple outil et d'un peu de volonté (pas besoin d'herbicide ou autre produit chimique), chacun peut participer à l'embellissement du cadre de vie, en désherbant le trottoir devant sa propriété.

Une telle mobilisation de tous viendrait encourager le travail quotidien des services techniques dans l'entretien de nos espaces verts et fleuris, et plus largement de la ville.

De nouveaux ASVP grâce à la mutualisation

Dans la poursuite de la coopération entre les maires d'Ablon-sur-Seine et de Villeneuve-le-Roi, une convention de mise à disposition des ASVP de Villeneuve-le-Roi à Ablon-sur-Seine a été signée.

Depuis plus d'un an, Eric Grillon et Didier Gonzales ont entrepris un travail de coopération intercommunale afin de développer la qualité du service public rendue aux habitants.

Après la création d'une police municipale intercommunale, cette nouvelle convention de mise à disposition des ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) d'une commune à l'autre vient renforcer nos capacités de verbalisation des incivilités pour garantir la tranquillité dans notre commune.

RÉCITAL POUR LES BÉBÉS LECTEURS

Les stagiaires de la médiathèque ont offert aux tout-petits un joli concert de guitare qui est venu accompagner la lecture faite par la bibliothécaire.

PEINTURE D'UNE FRESQUE AU MULTI-ACCUEIL

Dernière étape de l'opération street art «au pied du mur» avec la peinture d'une fresque dans le jardin de la crèche les bout'choux. Accompagnés des artistes grapheurs, plusieurs Ablonais de 7 à 77 ans ont manié la bombe de peinture pour nos tout-petits ablonais.

CARNAVAL DES TOUT-PETITS

CARNAVAL DES ÉCOLES

COMMÉMORATION DU 24 AVRIL

DÉPART EN CLASSE DE DÉCOUVERTE DES CM2

ATELIERS PHILO

SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

Concert du groupe « The green duck »

ATELIERS MÉMOIRE

LA GRANDE LESSIVE

Exposition d'oeuvres éphémères réalisées par les écoliers, place Chollet et à la gare RER

Ré-ouverture du parc des Sœurs

Après la découverte d'arbres menaçant de tomber, la Municipalité a dû fermer le parc des Sœurs pour des raisons de sécurité. La ré-ouverture est prévue pour la seconde quinzaine du mois de mai.

Suite à cette fermeture, la Municipalité a fait réaliser une étude phytosanitaire permettant ainsi d'établir un diagnostic et de budgéter l'abattage des arbres.

Ainsi, les travaux réalisés pour la ré-ouverture du parc ont été les suivants :

- Abattage de 20 arbres malades
- Débroussaillage
- Réparation de la clôture du bassin

Ce chantier a permis au parc de faire peau neuve pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions de sécurité.

Le bois issu de l'abattage des arbres sera vendu par la Municipalité au bénéfice des écoles.

Le prix est fixé à 25 € / stère.

Conditions, renseignements et inscriptions auprès du secrétariat des services techniques : 01 49 61 33 64

17 000 € Élagage et abattage des arbres

4 140 € Étude phytosanitaire

Passerelle de l'écluse

Après un accident survenu à l'écluse d'Ablon, où une péniche a heurté une pile du pont, les Voies Navigables de France (VNF) ont été dans l'obligation de fermer la passerelle, qui, fragilisée, ne pouvait plus accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions de sécurité.

Afin que ne se reproduise pas l'épisode de fermeture subi il y a quelques années, la Municipalité s'est tout de suite rapprochée de VNF afin de suivre l'avancée des réparations.

Lors des nombreux échanges avec VNF, Monsieur le Maire a obtenu des réponses. En effet, les travaux nécessaires à la réparation ont été inscrits dans un premier planning d'intervention qui prévoit 8 semaines de chantier.

La passerelle devrait donc de nouveau être ouverte au public à l'issue de cette période.

Quai Pasteur

Depuis plusieurs mois, un camp est installé illégalement sur le terrain du port autonome de Paris situé en face du quai Pasteur, sur la commune de Vigneux-sur-Seine, engendrant des troubles importants (bruit, pollution, feu...)

Après de nombreux contacts téléphoniques et divers courriers envoyés au propriétaire du terrain, Monsieur le Maire a dernièrement obtenu des informations quant à l'expulsion.

Un arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 25 février 2016 a prononcé l'expulsion du terrain. Cependant, le Président de la cour d'appel de Paris a laissé un délai de six mois à compter du 15 avril 2016 pour procéder à l'évacuation du campement illégal.

Soyez assurés de la vigilance de la Municipalité sur ce dossier pour un rétablissement rapide de la situation.

➔ Les courriers envoyés par la Municipalité dans le cadre de ces deux dossiers sont consultables sur le site de la ville **www.ablon-sur-seine.fr**

Le point sur les travaux

Complexe sportif Pierre Pouget. Construction du club-house.

➔Sur un coût de travaux de **93 756 €** la mairie a touché une subvention de la part de la Fédération Française de Football de **40 000 €.**

Parc Sully. Aménagement du parc. Pose de cinq tables de pique-nique.

Multi-accueil les bout'choux. Pose d'abris à poussettes.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque jour, la ville doit faire face à de nombreuses dépenses. Concernant la sécurité, l'énergie ou le respect des normes. Ces factures cumulées représentent une part importante du budget communal.

Élagage et abattage des arbres : 17 000 €

Étude phytosanitaire des parcs : 4 140 €

Pourquoi une étude phytosanitaire ?

Cette analyse a pour but d'établir un plan de gestion d'entretien à court et moyen terme des arbres de la commune. Elle doit également permettre de lister et d'indiquer les sujets qui présentent des problèmes phytosanitaires importants et de signaler les précautions à prendre à très court terme.

Simplifiez vos démarches grâce au portail famille

La Municipalité a mis en place un nouvel outil de simplification des démarches pour les activités périscolaires de vos enfants : le « Portail Famille ».

Qu'est ce que le portail famille ?

Il s'agit d'une plateforme en ligne sur laquelle les parents peuvent effectuer des démarches de chez eux, sans avoir besoin de se déplacer en mairie, et cela à n'importe quel moment de la journée.

Le portail est accessible 7j/7 et 24h/24.

➔ Dans un premier temps, les démarches concernées par ce nouveau service en ligne sont les suivantes :

- Inscriptions au centre de loisirs
- Paiement des factures (restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs)

Comment se connecter au portail famille ?

Il est accessible sur le site de la ville **www.ablon-sur-seine.fr.**

Vous trouverez en haut à gauche de la page d'accueil, l'espace permettant de vous identifier pour accéder au service.

➔ **Recevoir ses identifiants** : un courrier avec la facturation de mai a été envoyé à chaque famille avec un identifiant et un mot de passe. À la première connexion, vous aurez la possibilité de modifier votre mot de passe.

➔ Les parents le souhaitant peuvent toujours se rendre en mairie pour effectuer leurs démarches.

➔ Si vous n'avez pas reçu le manuel d'utilisation du portail famille, ou pour toute question, contactez le service population au 01 49 61 33 33 ou ag.etatcivil@ville-ablonsurseine.fr

La maison des associations

Dernièrement la maison des associations, située place de l'Europe à côté du centre de loisirs, s'est parée d'une nouvelle signalétique. Cette annexe regroupe le Comité des fêtes, l'OCCE *(Office Central de la Coopération à l'École)* et l'atelier des toiles. Depuis les vacances, la maison des associations accueille l'AICA.

Quelle est la fonction de la maison des associations ?

- L'AICA tient sa permanence hebdomadaire au rez-de-chaussée du bâtiment, le mardi après-midi (sous réserve de confirmation)

Pour tout renseignement : 06 18 52 64 86

- L'atelier des toiles accueille ses adhérents pour les cours de peinture à l'étage de la maison des associations.

Service culture et vie locale

Pour tout renseignement sur les associations communales ou pour toute démarche liée à la création / gestion d'une association, le service culture et vie locale est à votre disposition.

Service culture et vie locale à l'Espace culturel Alain-Poher, 7 avenue Auguste Duru

01 45 97 53 11 – ecap@ville-ablonsurseine.fr

Ouvert lundi, mardi, jeudi de 14h à 23h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 23h, vendredi de 14h à 21h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Venez célébrer le Mât de mai !

Jumelage Ablon-sur-Seine / Neubiberg

Samedi 7 mai 2016

Cérémonie du Mât de Mai

Rendez-vous place de l'Europe pour rencontrer nos amis de Neubiberg !

Verre de l'amitié offert par la Municipalité à partir de 12h. Après-midi barbecue convivial organisé par le Comité des fêtes..

Poste à pourvoir

la ville recrute un(e) hôte(sse) d'accueil au service culture et vie locale.

Les candidatures sont à adresser par courrier à

Mairie d'Ablon-sur-Seine, à l'attention de Monsieur le Maire, 16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine

➔ Pour plus de détails sur le poste, rendez-vous sur le site de la ville **www.ablon-sur-seine.fr**, rubrique emploi.

Pas de centre de loisirs le vendredi 6 mai

L'éducation nationale a décidé de fermer les écoles pour le pont du 8 mai, il n'y aura donc pas classe le vendredi 6 mai.

Les services municipaux seront également fermés à cette date, le service du centre de loisirs ne sera pas assuré.

Samedi 21 mai, on vide les greniers !

Le vide greniers de printemps se tiendra le samedi 21 mai 2016 de 8h à 17h dans la rue du Bac, l'Avenue Auguste-Duru et sur la place de l'Europe.

Tarifs : 6 € le mètre pour les Ablonais et les Villeneuvois - 8 € le mètre pour les éxterieurs (réservation 2m minimum).

Les bulletins d'inscription sont à retirer à l'Espace Culturel Alain-Poher, chez les commerçants d'Ablon ou à télécharger sur le site internet de la ville. Ils sont à déposer dans l'urne à l'Espace culturel (en joignant votre règlement), ou pendant les permanences du comité des fêtes les mercredis 11 et 18 mai et samedi 14 mai de 9h30 a 12h à l'Espace culturel.

Les inscriptions seront validées uniquement avec le paiement en espèces ou par chèque. La clôture des inscriptions est fixée au 19 mai 2016.

Facebook : comité des fêtes Ablon sur Seine
Email : comitedesfetes.94480@gmail.com

Le 27 mai faites la fête entre voisins

la fête des voisins

Une fois n'est pas coutume, la ville a adhéré à l'association immeuble en fête, vous permettant ainsi d'organiser la fête des voisins dans votre quartier.

Pour vous inscrire :

- Retournez le coupon ci-dessous en mairie
- Ou envoyez un email en renseignant les informations du coupon à : **webmail@ville-ablonsurseine.fr**

➔ Les services municipaux viendront vers vous afin de vous remettre le « kit fête des voisins »

Pour inviter vos voisins

- Mettez une invitation dans les boîtes aux lettres de votre quartier pour convier tout le monde.
- Le jour « J » chacun apporte quelque chose à partager.

➔ Petit conseil : demandez à vos voisins d'apporter tables, chaises, serviettes, assiettes, gobelets…

Coupon d'inscription à retourner à l'accueil de la mairie (16, rue du Maréchal Foch), **avant le jeudi 19 mai 2016**

Nom : ..... Prénom : .....

Lieu de la fête : .....

Nombre de personnes attendues : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse email .....

❒ *Je m'inscris à l'infolettre internet de la ville*

Un budget maîtrisé pour des projets ambitieux malgré le désengagement de l'État

Le 7 avril dernier, la Municipalité a souhaité soumettre au vote du Conseil Municipal un budget réaliste et ambitieux.

La loi de finances, la métropole du Grand Paris et l'intégration de la commune dans le territoire N°12 (T12) au 1er janvier 2016 ont directement impacté notre budget.

Cependant, la gestion rigoureuse menée par Eric Grillon, Maire d'Ablon-sur-Seine et son équipe, a permis à la commune de ne pas recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive. À cela s'ajoutent une variation neutre des taux d'imposition, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un programme d'investissement ambitieux visant à développer la qualité du cadre de vie à Ablon-sur-Seine.

L'impact législatif

- Baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 153 000 €
- Baisse de la compensation fiscale de l'Etat de 26 % soit 22 000 €

} Moins **175 000 €** *pour la commune*

L'impact du T12

Intégration au T12 implique le transfert de la compétence « enlèvement des ordures ménagères » et de la taxe associée, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

2015
TEOM de 10, 77 % perçue par la ville

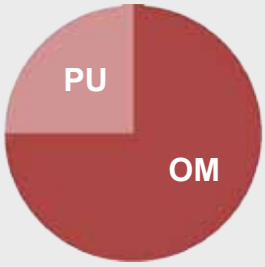

La TEOM finance :

- l'enlèvement des ordures ménagères **(OM)** = 7,54 %
- la propreté urbaine **(PU)** = 3,23 %

2016
TEOM de 7,54 % perçue par la ville

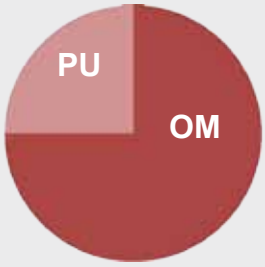

La Municipalité percevra pour la dernière fois la TEOM. Elle prévoit d'équilibrer le budget en ajoutant à la taxe foncière les 3,23% de baisse de la TEOM pour anticiper le transfert au T12.

2017
TEOM de 7,54 % perçue par le T12

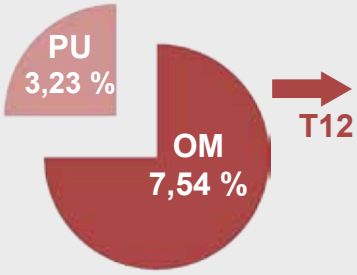

- le T12 percevra la TEOM
- la commune financera la propreté urbaine avec les 3,23% transférés sur la taxe foncière **= Équilibre préservé**

Les taux d'imposition 2016

Taxes locales	2015	2016	variation
Taxe d'habitation	**28,65 %**	**28,65 %**	**pas d'augmentation**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	**49,03 %**	**49,03 %**	**pas d'augmentation**
Taxe foncière sur les propriétés bâties	**21,67 %**	**24,90 %**	**+ 3,23 %**
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM	**10,77 %**	**7,54 %**	**- 3,23 %** → **0 %**
	32,44 %	**32,44 %**	→ **Impact neutre pour les Ablonais**

Dépenses de fonctionnement des services à la population maîtrisées

Afin de proposer aux Ablonais un service public de qualité, la Municipalité y consacre 5,52 millions d'euros, soit 70 % du budget total des dépenses d'intervention (fonctionnement et investissement).

Propreté urbaine, espaces verts, éclairage public
1 413 000 €

Enfance, petite enfance
984 000 €

Jeunesse, centre de loisirs
727 000 €

Urbanisme, entretien des bâtiments
681 000 €

Restauration, entretien
671 000 €

Culture, vie locale
463 000€

Police municipale
165 000 €

Cotisation pompiers de Paris
105 000 €

Services à la population
238 000 €

Aide sociale
90 000 €

Le saviez-vous? Chaque année, une cotisation est versée aux Pompiers de Paris, en 2016 elle sera de 105 000 €.

Schéma de la répartition des dépenses de fonctionnement des services à la population

Découvrez grâce au schéma ci-dessous la répartition des dépenses basée sur la somme moyennement perçue au titre de la taxe d'habitation, soit 1 200 € par foyer fiscal.

- Affaires scolaires, petite enfance, restauration, entretien des bâtiments 300 €
- Propreté urbaine, espaces verts, éclairage public 258 €
- Services fonctionnels 192 €
- Sport, jeunesse, centre de loisirs 132 €
- Urbanisme, entretien des bâtiments 120 €
- Culture, vie locale 84 €
- Services à la population 48 €
- Police municipale 29 €
- Pompiers de Paris 19 €
- Aide sociale 18 €

Programme d'investissement 2016

Le programme d'investissement de 2.2 millions d'euros vise à développer la qualité de vie et l'attractivité de la ville.

- Aménagement urbain et espaces verts : 948 000 €
- Voirie : 622 000 €
- Bâtiments communaux : 240 000 €
- Enseignement et restauration scolaire : 178 000 €
- Jeunesse et sport : 129 000 €
- Petite enfance et famille : 55 000 €
- Culture et vie locale : 46 000 €

Les subventions

Pour l'année 2016 **80 000** € au moins seront perçus au titre des différentes subventions versées par nos partenaires (DETR *Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*, réserves parlementaires, SMOYS *Syndicat Mixte Orge Yvette Seine*, FFF *Fédération Française de Football*).

Répartition par secteur de la section investissement

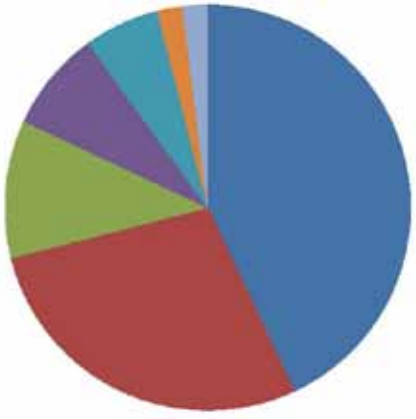

- Aménagement urbain / espaces verts : 43 %
- Voirie : 28 %
- Bâtiments communaux : 11 %
- Enseignement et restauration scolaire : 8 %
- Jeunesse et sport : 6 %
- Petite enfance et famille : 2 %
- Culture et vie locale : 2 %

Focus sur les investissements 2016

- Aménagement du parc Sully
- Travaux de mise aux normes PMR *(Personnes à mobilité réduite)*
- Nettoyage du parc des Soeurs
- Poursuite du déploiement de la vidéosurveillance

Réfection de rues
- Jeunon
- Henri Laire
- Duru
- Allée du Bois
- Pitois
- Montée de la gare sens Paris Province

- Travaux de sécurisation des bâtiments communaux
- Création d'un jardin du souvenir
- Aménagement d'un accueil en guichet unique
- Rénovation du restaurant scolaire

- Installation d'un tableau numérique
- Peinture et mise en conformité électrique des bâtiments
- Travaux de sécurisation

- Club House au stade Pierre-Pouget
- Aménagement d'un espace multimédia
- Acquisition de matériels pédagogiques

- Acquisition de livres pour la médiathèque
- Changement des éclairages de l'Espace culturel Alain-Poher et de la salle de spectacle

- Aménagement d'un espace ludothèque
- Aménagement d'une entrée au multi accueil
- Acquisition de matériels pédagogiques

Environnement

Ablon adhère au plan Phyt'eaux cité

Au 1er janvier 2017, l'usage de produits phytosanitaires polluants (pesticides et désherbants chimiques) sera interdit sur l'espace public. Dans le cadre de son objectif « zéro phyto », la Municipalité a adhéré au plan « Phyt'eaux cités » qui vise à améliorer la qualité de l'eau potable.

Pourquoi cette adhésion

En adhérant à ce plan, la Municipalité pourra bénéficier d'un audit de ses pratiques en matière d'usage de produits phytosanitaires sur les espaces publics. Les résultats donneront des pistes sur les bonnes méthodes à appliquer.

Le plan phyt'eaux cités en pratique

La Municipalité sera accompagnée dans la mise en place du plan « zéro phyto » au travers de différentes actions :

- Formation des agents dans la réduction, voire la suppression, ainsi qu'à l'utilisation raisonnée des pesticides et autres désherbants
- Mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces sur plusieurs sites pilotes

La gestion différenciée en quelques mots

L'entretien standardisé des espaces verts de la ville laisse place à un traitement différencié de chaque espace en tenant compte des spécificités qu'il présente. Ce n'est donc pas moins d'entretien, mais un entretien différent et adapté.

En raisonnant l'usage des produits phyto sanitaires et en allant vers une gestion différenciée de certains espaces verts, la Municipalité s'engage à limiter ses impacts sur l'environnement.

➔ Des gestes simples peuvent être appliqués par tous au quotidien, retrouvez de nombreux conseils sur le site de la ville www.ablon-sur-seine.fr rubrique cadre de vie, les espaces verts.

L'agenda de l'A.I.C.A.

La fin d'année scolaire est l'occasion pour les élèves des différentes sections de l'AICA de présenter leurs galas de fin d'année, voici quelques dates à noter dans vos agendas.

Gala de théâtre - Samedi 21 mai

Salle de spectacles Charlie-Chaplin à l'Espace culturel Alain-Poher, en soirée.

Gala de danse contemporaine - Samedi 11 juin

Salle de spectacles Charlie-Chaplin à l'Espace culturel Alain-Poher, en soirée.

Gala de danse classique et modern jazz Samedi 18 juin

Salle de spectacles Charlie-Chaplin à l'Espace culturel Alain-Poher, en soirée.

Prévention des risques

Retour sur l'exercice SEQUANA

Début mars, l'exercice SEQUANA, a permis de tester les dispositions prévues dans notre plan communal de Sauvegarde en cas de crue de la Seine.

Eric Grillon, Maire de la ville et Patrick Quéro, conseiller municipal en charge du PCS, au sein de la cellule de crise.

Lundi 7 mars 2016 le niveau de la Seine était haut, une crue était imminente, la cellule de crise s'est alors réunie pour prendre la situation en main. Il s'agissait dans un premier temps d'informer la population du phénomène de crue en cours et de lui délivrer les consignes de sécurité, tout en organisant la mise en place des opérations de sauvegarde.

Les jours suivants, la Seine était en crue, plusieurs quartiers de la commune étaient inondés. Le temps était venu pour la cellule de crise d'organiser les secours, les éventuelles prises en charge des personnes fragiles, le relogement des sinistrés…

En parallèle l'administration de la mairie continuait d'assurer les services à la population, mais au sein de l'école maternelle Saint-Exupéry qui n'est pas située en zone inondable.

➔ Bien entendu, tout cela était fictif et faisait partie de la simulation. Un tel exercice a permis à la Municipalité de tester ses capacités à gérer la crise et ainsi affiner son plan communal de sauvegarde.

À vos agendas !
Concertation / débat

Mercredi 25 mai
Soirée débat autour des risques liés à une crue majeure de la Seine.

Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site de la ville

Jeux du Val-de-Marne : top départ !

Du 6 au 17 juin il va y avoir du sport ! La ville et ses associations sportives se mobilisent afin d'organiser sur Ablon les 50è jeux du Val-de-Marne.

Grâce aux associations locales et aux différents intervenants, les écoliers ablonais vont pouvoir s'initier à de nombreux sports et qui sait de découvrir de nouvelles passions.

Au programme 2016 : motricité par la Municipalité, Zumba par Que linda muchacha, foot par l'USVA, jeux d'opposition par l'école du sacré coeur, rugby par l'USO Athis rugby, judo par le samouraï club, tennis par le TCAV, badminton par l'AICA, voile par le club nautique, basket par les New towns kings, boxe par le boxing club Ablon/Villeneuve, capoeira par l'escola de capoeira, taekwondo par le club d'Ablon,

➔ Le programme détaillé sera donné aux enfants dans les écoles.

Nettoyage de printemps au tennis club

Madjid Boudefoua et Bruno Bertin

Gilles Romand et Robert Lagravière

Belle initiative à mettre à l'actif des licenciés du TCAV qui, l'espace d'un weekend, ont remonté leurs manches pour effectuer un grand nettoyage des terrains du complexe sportif Pierre-Pouget.

Cet élan collectif, associé à une mise à disposition par la municipalité de karcher et de peinture a permis aux 236 licenciés du club de disposer d'un espace «comme neuf» pour assouvir pleinement leur passion.

Un champion de judo au samouraï club

Félicitations à Maxence Poché, qui après s'être qualifié à Saint-Maurice pour le critérium départemental de Chevilly-Larue est monté sur la 3ème marche du podium dans sa catégorie -50kg.

Maitre Blaize et le jeune champion

À droite : le champion Maxence Poché

Rendez-vous les 28 et 29 mai au parc Sully pour un week-end festif !

Le festival de l'Oh ! fait escale à Ablon-sur-Seine

De nombreuses animations vous attendent, au programme :

- Croisière commentée et liaisons fluviales avec Villeneuve-Saint-Georges et Orly
- Prêt de vélos gratuit
- Activités nautiques : initiation au kayak et à la voile
- Théâtre burlesque : Compagnie Acidu
- Chant : Compagnie Quartet Buccal
- Théâtre Musical - Compagnie Ens' Batucada
- Cinéma Samedi soir : Apér'Oh échange sur la crue 1910 - film d'animation : « Un monstre à Paris »
- Visite de la station anti-crue des Marronniers (ouvrage industriel d'assainissement)

➔ Un programme détaillé avec les horaires des animations sera prochainement distribué dans votre boîte aux lettres.

Le 1er marché bio d'Ablon-sur-Seine

La Municipalité organise son tout premier marché bio le samedi 28 et le dimanche 29 mai, dans le cadre bucolique du parc Sully.

Une quinzaine d'exposants vous proposera un large choix de produits bio allant de la décoration au cosmétique en passant par les légumes et autres douceurs, des démonstrations et des ateliers seront également au programme.

➔ Dans le cadre d'Ablon en bio, le service culturel proposera un atelier de **création de cosmétiques bio,** pour vous inscrire, contactez la médiathèque au **01 49 61 33 69.**

Un espace restauration bio avec un food truck et un restaurateur vous accueillera le samedi et le dimanche, pour un déjeuner sur l'herbe, au bord de l'eau.

Accès piétonnier au parc Sully

L'accès au parc pourra se faire par l'entrée de votre choix, un fléchage depuis les aires de stationnement sera mis en place.

➔ Entrée par la rue Sully

➔ Entrée par le Quai de la Baronnie

Espace d'expression des élus du Conseil Municipal

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Tribune de la majorité

Ablon renouveau

DU SENS DES RESPONSABILITÉS

Ceux d'entre nous qui s'intéressent à l'action de la municipalité n'auront pas manqué de remarquer le nombre élevé de contentieux traités :

• Coalia (dénonciation par la commune de l'accord signé par elle-même sur la Fondation Pitois) ;

• Malfaçons et retards dans la réalisation de l' « espace des enfants » (centre d'accueil de loisirs) ;

• Irrégularités en matière d'urbanisme et recours contre le PLU.

Toutes ces affaires, dont l'origine remonte à la période 2010 2014, sont la conséquence d'un double manque de rigueur :

• Défaillances dans la gestion des contrats, conventions ou accords ;

• Négligences dans le suivi des procédures de recours de l'équipe précédente dont le coût se monte à plusieurs centaines de milliers d'Euros que nous devons payer de nos impôts : indemnités versées, surcoût des contrats, frais d'avocats, etc…

Ces affaires encombrent les services municipaux, dont le temps serait mieux occupé au service des projets de la ville.

Certaines erreurs peuvent être compréhensibles ; seul celui qui ne fait rien n'en commet jamais. Mais l'attitude qui consiste à se désintéresser des conséquences de ses propres fautes, à « jouer la montre » en attendant qu'une autre équipe se retrouve en charge et contrainte de traiter les problèmes, relève de l'irresponsabilité.

Dès l'entrée en fonctions de notre équipe, nous nous sommes donnés pour objectif de purger tous ces mauvais dossiers au mieux des intérêts des Ablonnais. Nous avons déjà traité une partie, et nous comptons bien en libérer totalement la ville.

Ablon renouveau

Tribune de l'opposition

Ablon une équipe en action

VOUS AVEZ DIT SÉCURITÉ ?

Lors du Conseil Municipal du 7 avril, nous avons demandé si les différentes zones bleues dans la ville étaient toujours opérantes. M. Grillon nous a affirmé que oui, même si, pour le moment, la police municipale n'avait pas les moyens de verbaliser les véhicules-ventouses… En effet, il semble que les agents de la police municipale sillonnent la ville, sans sortir de leur véhicule et ne s'arrêtent que rarement pour verbaliser.

Plusieurs mois après avoir signé la convention de partenariat avec Villeneuve-le-Roi pour « mutualiser » la police municipale, M. Grillon a convenu que la difficulté d'Ablon-sur-Seine est plus un problème d'incivilité (stationnements sauvages, déjections canines…) qu'un problème d'insécurité. Ce que notre équipe a d'ailleurs toujours affirmé. M. Grillon a donc pris la décision de transformer certains postes de policiers municipaux en postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Nous espérons qu'à cette occasion, le montant versé par notre ville à Villeneuve-le-Roi va être revu à la baisse. Il ne faudrait pas que la ville voisine « se fasse du gras » sur le dos des contribuables ablonais !

Le problème urgent auquel devrait s'attacher immédiatement M. Grillon serait de prendre des dispositions pour réduire de manière conséquente la vitesse excessive des véhicules empruntant la rue du Maréchal Foch, l'avenue Clémenceau et la rue du Bac. Les automobilistes ne respectent plus ni les limitations de vitesse ni les stops, mettant à mal la sécurité des piétons et plus particulièrement celle des petits ablonais.

Ablon, une équipe en action

Mme Huguette ANGÉE, bénévole active et de longue date à Ablon-sur-Seine (*jumelage allemand, aide aux devoirs, comité des fêtes, conseil municipal des enfants*) a rejoint l'équipe d'Eric Grillon, Maire de la ville, en tant que **conseillère municipale.**

En direct du Conseil Municipal

Séance du jeudi 7 avril 2016

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations locales.

Le Conseil municipal décide d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant global de 43 100 € pour l'exercice 2016 aux associations locales. Malgré un contexte économique difficile, la Municipalité maintient le montant des subventions identique à celui de l'année 2015.

Vœu pour la reconstruction du lycée Georges Brassens sur son site actuel.

Le Conseil municipal demande à l'unanimité, au Conseil régional d'abandonner le projet de délocalisation du Lycée Georges Brassens à Orly, demande la reconstruction du lycée sur le site actuel, conformément à l'intérêt des enfants et aux engagements pris depuis de nombreuses années.

Demandes de subvention.

Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité, le Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) pour l'attribution d'une subvention au taux maximum, pour un véhicule électrique et une borne de rechargement ainsi que pour l'achat d'un vélo électrique.

Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité, les financeurs (Conseil régional, Conseil départemental, …) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour la rénovation de l'éclairage public de la ville, afin de réaliser des économies d'énergie.

Site internet
Retrouvez tous les compte-rendus du Conseil municipal sur le site de la ville
www.ablon-sur-seine.fr

En direct du T12 : Retour sur le conseil territorial.

Délibération n° 16.01.26 - 15

Le Conseil territorial délibère à l'unanimité et décide de créer la commission consultative des services publics locaux en vue de la création d'une régie d'exploitation et de valorisation des déchets.

Il fixe à 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants (dont Eric GRILLON) du conseil territorial, le nombre d'élus siégeant au sein de cette commission.

Délibération n° 16.02.16 - 24

Désignation des représentants de l'établissement public territorial au syndicat mixte des eaux d'Ile de France (SEDIF)

Le Conseil territorial déclare élus pour représenter l'établissement public au sein du SEDIF (entre autres) :

Eric GRILLON en membre titulaire et Patrick QUERO en membre suppléant.

INFOS PRATIQUES

Vos élus vous reçoivent

Eric GRILLON, Maire d'Ablon-sur-Seine
Secrétariat du Maire : 01 49 61 33 41

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE MONSIEUR LE MAIRE

Le vendredi*, de 15h à 17h, le Maire vous reçoit sans rendez-vous en mairie (16, rue du Maréchal Foch)

*** Sauf contraintes liées au planning**

Les Maires-adjoints vous reçoivent sur rendez-vous
Jean-Bernard PAUL : cadre de vie, travaux, urbanisme
Liliane PEYROUTY : action sociale
Laurent FORICHON : finances, commerce, vie économique
Maryse LAQUA : vie scolaire
Patrick ROUYER : jeunesse, sports
Laurence ANQUETIN : culture, vie associative
Pieter DOUWES : communication, nouvelles technologies

La mairie vous accueille

Standard 01 49 61 33 33

Lundi, mardi, mercredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h30 *(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)*

Coordonnées de la Police municipale
56, avenue Carnot à Villeneuve-le-Roi
Tél : 01 45 97 04 24
Accueil du public (du lundi au vendredi) : 9h-17h

Collecte des déchets

Emballages : les mercredis

Ordures ménagères : les mardis et vendredis

Verre : 12 bornes sont à votre disposition

Encombrants : les 1ers jeudis du mois

Déchets verts : les 2èmes et 4èmes lundis du mois
(du 1er avril au 31 octobre)

Déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi
Zone d'activités des Vœux Saint Georges / 01 49 61 75 96

Permanences gratuites

• **CAUE** : architecte-conseil. Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 33 56.**

• **NOTAIRE** : Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur rendez-vous à son étude de Villeneuve-le-Roi. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 94 39**

• **AVOCAT** : Me Adjallian vous reçoit sur rendez-vous à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin (dès 9h) par mois. **Prochaines dates : 18 mai, 15 juin, 6 juillet** Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 33 33**

• **MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)** Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 33 59**

• **ÉCRIVAIN PUBLIC** : Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement en mairie sur rendez-vous. Renseignements et prise de rendez-vous au CCAS : **01 49 61 33 60**

État civil

NAISSANCES *Bienvenue aux bébés*

Février : Mema KONE, Lily LIU, Maël HOCH, Clélya TAGLIONE

Mars : Laetitia ALVES, Chloé CANONNE

Avril : Dragos COMAN, Kurtys BERRY

MARIAGES *Félicitations aux marié(e)s*

Mars : Isabel SIMOES SOARES et Antonio LOPES ALVES

DÉCÈS *Nos condoléances aux proches.*

Novembre : Pierre LAURENT

Février : Eliane MINOS veuve MERLE, Madeleine DE-MOOR, Ginette GUIDET veuve BRETONES, Claude FREDERIC, André MARZIN, Emile DELLAC, Robert ORTEL, Renée COIGNOUX veuve TRÉSORIER

Mars : Emilienne GARNAUD veuve FERNANDEZ, George WHYTE, Andrée BEAUVERGER veuve MAGRON, Ginette BERCIER veuve DURAND,Bernard MARCHETTI, Armando DO REGO GOMES, Jean GOUJON, Denise BONNARD,Josiane GUTIENS Pierre CATUOGNO

Avril : Anne BONHOMME veuve YVON, Jean-Jacques QUINTIN, Jeannine GRIGIS veuve LELOUP

AGENDA

Espace culturel Alain-Poher
Infos et réservations
01 45 97 53 11
ecap@ville-ablonsurseine.fr

Jeudi 5 mai
Tournoi USVA (foot)
32 équipes de 7 et 8 ans de 9h à 19h au complexe sportif Pierre-Pouget

Samedi 7 mai
Cérémonie du mât de mai - jumelage allemand
+ d'infos page 11

Dimanche 8 mai
Commémoration
Cimetière, 11h30

Du 9 au 14 mai
Exposition AICA
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Mercredi 11 mai
Lecture Kamishibaï
Médiathèque Jacques Prévert
+ d'infos page

Dimanche 15 mai
Les vieux gommards exposition de voitures anciennes
Place de l'Europe de 9h30 à 12h30 +d'infos 01 45 97 56 05

Mercredi 18 mai
Heure du conte
Médiathèque Jacques Prévert

Vendredi 20 mai
Audition musicale AICA
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Samedi 21 mai
Vide-greniers du Comité des fêtes
+ d'infos page 10

Samedi 21 mai
AICA theâtre adolescent
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Samedi 21 mai
Balades urbaines
Visite guidée street art et élaboration de carnets urbains + infos à la médiathèque 01 49 61 33 69

Mercredi 25 mai
Soirée débat autour des risques liés à une crue majeure de la Seine.
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site de la ville

Vendredi 27 mai
Graphies Graffitis lecture et concert Street Art
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos page

Vendredi 27 mai
Fête des voisins
+ d'infos page 8

Weekend du 28 - 29 mai
Ablon en bio
Festival de l'Oh!
Au Parc Sully
+ d'infos page

Mardi 7 juin
Les conférences d'Esther
Médiathèque Jacques Prévert

Vendredi 10 juin
Euro de Football 2016
Espace culturel Alain-Poher

Samedi 11 juin
Danse contemporaine AICA
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Du 13 au 18 juin
Exposition Atelier des toiles
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.latelierdestoiles.blogspot.fr

Samedi 18 juin
Danse classique AICA
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Samedi 18 juin
Feux de la Saint Jean

Vendredi 19 juin
Euro de Football 2016
Espace culturel Alain-Poher

Le 20 et 22 juin
Auditions AICA
Espace culturel Alain-Poher
+ d'infos site www.aica.fr

Weekend du 25 - 26 juin
Spectacle d'ALICE
+ d'infos www.aupaysdalice.fr

+ d'infos sur les manifestations → www.ablon-sur-seine.fr/Agenda

Associations/commerçants : pour nous faire part d'un événement à diffuser dans le journal, contacter le service communication : webmail@ville-ablonsurseine.fr

Ablon SUR SEINE

ABLON-SUR-SEINE PRÉSENTE

en bio
ABLON®
1er salon bio / Parc Sully
15 Exposants / Producteurs
Ateliers et animations
Espace restauration / Food truck
Spectacles des Arts de la Rue

© Fotolia / Conception Service communication d'Ablon-sur-Seine
SAMEDI 28 MAI DE 12H À 20H
DIMANCHE 29 MAI DE 11H À 18H
RENSEIGNEMENTS : 01 45 97 53 11 - ECAP@VILLE-ABLONSURSEINE.FR
PARC SULLY / ACCÈS 14 RUE SULLY OU 41,QUAI DE LA BARONNIE
ENTRÉE LIBRE / EN SIMULTANÉ AVEC LE FESTIVAL DE L'OH!
ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER